



Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers	<b>Décembre 2005</b>
<b>8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière</b>	

**Pages liminaires**

À enlever		À insérer	
Page	Date	Page	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)		Faux titre et Données de catalogage (Vol. 1 et 2)	
Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)		Faux titre et Dépôt légal (Vol. 1 et 2)	
Renseignements	Déc. 2004	Modification et information	Déc. 2005
Table des matières v et vi		Table des matières v et vi	
Tableau des échéances à respecter		Tableau des échéances à respecter	Déc. 2005
Notes générales 1 et 2, 5 à 7	Déc. 2003	Notes générales 1 et 2, 5 à 7	Déc. 2003 Juin 2005 Déc. 2005

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	Table des matières i et ii	Déc. 2004	Table des matières i et ii	Déc. 2005	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2004	1 et 2	Déc. 2005	Actualisation des références et ajout d'une nouvelle définition de véhicule de ferme.
	13 à 16	Déc. 2004	13 à 16	Déc. 2004 Déc. 2005	Section 10.2 : modification de ce que représente la silhouette de camion. Section 1.12.1 : ajustement du type de pellicule rétroréfléchissante qui doit être utilisé pour les repères visuels et des panneaux à fond orange pour les travaux.
	19 et 20	Déc. 2004	19 et 20	Déc. 2004 Déc. 2005	Section 1.15 : ajout du texte concernant les supports personnalisés pour les municipalités.
	DN 001 et DN 002	Déc. 2004	DN 001 et DN 002	Déc. 2005	Remplacement du mot « page » par « numéro » dans tous les dessins normalisés.
2	Table des matières i à iv	Déc. 2004	Table des matières i à v	Déc. 2005	Actualisation de la table des matières.
	1 à 33	Déc. 2004	1 à 36	Déc. 2005	Actualisation des références, renumérotation des pages et nouvelle mise en page. Section 2.4.2 : nouvelle section illustrant l'installation des panneaux « Arrêt » ou « Stop » aux passages à niveau. Section 2.12 : modification de l'intervalle maximal auquel le panneau P-100-5 doit être installé. Section 2.15 : ajout d'une précision sur les véhicules non visés par la silhouette du camion sur les panneaux P-120.

Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2005**

**8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	DN 001A à DN 029	Déc. 2004	DN 001A à DN 035	Déc. 2005	<p>Section 2.16 : ajout d'une précision sur les véhicules non visés par la silhouette du camion sur les panneaux P-130.</p> <p>Ajout de texte sur la signalisation des accès interdits aux camions sur les autoroutes.</p> <p>Section 2.18 : texte modifié pour préciser l'inscription des durées de stationnement, le stationnement avec horodateur et le traitement des exceptions.</p> <p>Section 2.20 : ajout d'une précision sur les véhicules visés par la silhouette du camion sur les panneaux P-200.</p> <p>Section 2.26 : ajout du nouveau texte pour la signalisation des postes et aires de contrôle routier dynamique.</p> <p>Remplacement du mot « page » par « numéro » dans tous les dessins normalisés.</p> <p>DN 009 : modification de l'intervalle maximal auquel le panneau P-100-5 doit être installé.</p> <p>DN 030 à DN 035 : nouveaux dessins normalisés sur l'installation des panneaux « Accès interdit aux camions » sur les autoroutes.</p>
3	Table des matières i à v 1 à 6	Déc. 2004  Déc. 2004	Table des matières i à v 1 à 6.2	Déc. 2005  Déc. 2005	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Actualisation des références et renumérotation des pages.</p> <p>Section 3.4 : insertion du panneau D-270-17 dans le tableau 3.4-1.</p> <p>Section 3.5 : ajout du nouveau texte sur l'installation du signal avancé d'arrêt aux passages à niveau en combinaison avec le panneau du signal avancé d'arrêt.</p> <p>Section 3.8 : modification du texte pour indiquer la période pendant laquelle doit durer le panneau « Nouvelle signalisation ».</p> <p>Section 3.10 : modification de texte pour préciser le début du clignotement pour les panneaux « Préparez-vous à arrêter » à l'approche du passage à niveau.</p>
	21 et 22	Déc. 2004	21 et 22	Déc. 2004 Déc. 2005	Section 3.34 : modification du texte pour préciser la signalisation des passages pour animaux de ferme.
	25 à 28	Déc. 2004	25 à 28	Déc. 2004 Déc. 2005	Modification du DN référencé (023 au lieu de 009).
	33 et 34	Déc. 2004	33 et 34	Déc. 2004 Déc. 2005	Section 3.51 : modification de texte pour préciser que le panneau D-440-1 doit être installé en aval de l'intersection.

Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers	<b>Décembre 2005</b>
<b>8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière</b>	

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	DN 001 à DN 022	Déc. 2004	DN 001 à DN 023	Déc. 2005	Remplacement du mot « page » par « numéro » dans tous les dessins normalisés.  DN 001 : actualisation des panneaux indiquant la date d'installation ou de l'enlèvement de l'arrêt.  DN 002 devient DN 002A  DN 002B : nouveau DN sur la signalisation aux abords d'un passage à niveau lorsque le panneau « Arrêt » est installé au passage à niveau.  DN 023 : nouveau dessin pour indiquer la signalisation des passages pour animaux de ferme.
4	Table des matières i à vi  1 et 2  7 à 10  15 à 18  29 à 36	Déc. 2004  Déc. 2004  Déc. 2004  Déc. 2004	Table des matières i à vi  1 et 2  7 à 10  15 à 18.2  29 à 36	Déc. 2005  Déc. 2004 Déc. 2005  Déc. 2004 Déc. 2005  Déc. 2005  Déc. 2004 Déc. 2005	Actualisation de la table des matières.  Actualisation des références.  Section 4.5.5 : transfert d'une partie du contenu de la page 9 à la page 8.  Section 4.6 : modification du texte pour préciser l'utilisation de la barrière en combinaison avec la flèche de signalisation.  Section 4.14.10 : modification de la section référencée.  Section 4.15 : modification du numéro de panneau du signal avancé du signaleur.  Précisions concernant l'enlèvement des fanions lorsque le panneau T-60 est masqué.  Section 4.16 : remplacement de « T-50-1 » par « T-70-1 » dans le dernier paragraphe du texte de la section.  Section 4.19 : modification du titre de la section, transfert du texte de la section de la page 17 à la page 18.  Section 4.19 : nouvelle sous-section.  Section 4.19.2 : nouvelle section ajoutée pour préciser les accès au chantier.  Section 4.19.3 : nouvelle section ajoutée pour préciser l'utilisation du véhicule escorte sur chantier.  Section 4.35 : modification du texte pour permettre l'utilisation des feux à décompte numérique et ajout du nouveau panneau T-220.  Section 4.37.1 : réécriture de la section.  Section 4.37.2 : harmonisation de la section avec les nouvelles caractéristiques de la flèche de signalisation.

Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2005**

**8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	45 à 51	Déc. 2004	45 à 51	Déc. 2004 Déc. 2005	Section 4.37.3 à 4.37.6 : actualisation des numéros des tableaux et de leur référence dans le texte. Section 4.41 : remplacement des figures 4.41-1 et 4.41-2 par les panneaux TM-230 et T-240 respectivement, et actualisation du texte en conséquence. Actualisation des annexes B et C.
	TCD 001 à TCD 086	Déc. 2004	TCD 001 à TCD 086	Déc. 2004 Déc. 2005	Modification de la légende de « V » sur tous les dessins concernés pour introduire les vitesses affichées sur les panneaux à fond orange. TCD 005, 071, 077 à 080, 082 à 084, et 086 : ajout d'une note précisant que le panneau avancé du signaleur doit toujours être accompagné des fanions.
	TLD 001 à TLD 081	Déc. 2004	TLD 001 à TLD 081	Déc. 2005	Remplacement du mot « page » par « numéro » dans tous les dessins normalisés. Modification de la légende de « V » sur tous les dessins concernés pour introduire les vitesses affichées sur les panneaux à fond orange. TLD 005, 007, 013, 015 : ajout d'une note précisant que le panneau avancé du signaleur doit toujours être accompagné des fanions.
	TLDU 001 à TLDU 059	Déc. 2004	TLDU 001 à TLDU 059	Déc. 2004 Déc. 2005	Modification de la légende de « V » sur tous les dessins concernés pour introduire les vitesses affichées sur les panneaux à fond orange. TLDU 005 : ajout d'une note précisant que le panneau avancé du signaleur doit toujours être accompagné des fanions.
5	Table des matières 1 à 6	Déc. 2004	Table des matières i à vii	Déc. 2005	Actualisation de la table des matières.
	7 à 104	Juin 1999 Avril 2001 Juin 2002 Fév. 2003 Déc. 2004	1 à 103	Déc. 2005	Actualisation du chapitre en spécifiant le contenu réglementaire, le contenu normatif et le complément à la norme. Renumérotation des pages et actualisation de références. Section 5.3 : ajout de la définition d'une municipalité. Section 5.4 : modification du lettrage des panneaux de destination I-40-1, I-40-2, I-50, I-70-1, I-80 et I-90. Section 5.4.1.2 b) : remplacement de « Méthode de » par « Méthode du » dans le titre ainsi que dans le texte.

Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers	<b>Décembre 2005</b>
<b>8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière</b>	

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5					<p>Section 5.4.1.2 h) : modification du texte sur la voie de sortie obligatoire et ajout des nouveaux panneaux I-75-1, I-75-2 et I-75-3.</p> <p>Section 5.4.1.3 : modification de la référence toponymique.</p> <p>Remplacement de « U.S.A » par « USA ».</p> <p>Section 5.4.1.3 a) 2 : modification du texte sur les flèches de direction.</p> <p>Section 5.4.1.3 a) 3 : modification des dimensions des écussons de sortie ainsi que du lettrage qui doit être utilisé.</p> <p>Section 5.4.1.3 b) : ajout de texte spécifiant l'espacement latéral entre l'écusson et le point cardinal qui l'accompagne.</p> <p>Section 5.4.3 : modification de la référence toponymique.</p> <p>Actualisation du tableau 5.4.9.</p> <p>Ajout d'une note au tableau 5.4.9 précisant que les dimensions qui sont dans ce tableau sont couramment utilisées.</p> <p>Remplacement du panneau I-100-5 par un autre I-100-5 qui est nominatif.</p> <p>Section 5.5.3.4 : modification du lettrage du panneau I-195.</p> <p>Section 5.5.4.2 : modification du lettrage du panneau I-140.</p> <p>Section 5.5.5.3 : modification du lettrage des panneaux I-150-4 et I-150-5.</p> <p>Section 5.5.5.4 : modification de la référence toponymique, ajout de la classification fleurie sur le panneau de bienvenue.</p> <p>Section 5.5.10 : ajout d'un panneau I-245-P-3 et modification des numéros des autres panneaux.</p> <p>Section 5.5.11 : modification du numéro de panneau.</p> <p>Section 5.6.6.4 : modification du texte pour préciser la signification du panneau I-365-4.</p> <p>Section 5.7.11 : nouvelle section sur la signalisation des fréquences radio.</p> <p>Section 5.8.1.2 b) : modification de la référence légale.</p> <p>Section 5.8.1.4 : modification du texte pour faire référence à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique.</p> <p>Section 5.8.2.3 b) : modification du texte pour préciser la disposition des pictogrammes sur les panneaux.</p>

Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2005**

**8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 001 à DN 087	Juin 1999 Avril 2001 Juin 2002 Fév. 2003 Déc. 2004	DN 001 à DN 085	Déc. 2005	<p>Section 5.8.2.4 d) : modification du texte pour instaurer la zone intermédiaire d'attraits majeurs dans l'agglomération de Montréal.</p> <p>Section 5.8.2.5 : modification de l'achalandage dans la région touristique de la Mauricie et du Centre-du-Québec.</p> <p>Section 5.9.2.1 : ajout d'un paragraphe précisant l'utilisation de « JCT km » sur les autoroutes.</p> <p>Ajout d'un paragraphe permettant d'introduire l'annonce d'un service dans un espace libre sur le panneau I-560-5.</p> <p>Section 5.9.3.1 ii) : ajout des paragraphes précisant l'utilisation d'un espace combiné pour deux établissements de service d'essence et de restauration.</p> <p>Annexe A : ajout de cinq nouveaux pictogrammes d'équipements touristiques privés, retrait du pictogramme « Ferme éducative et de loisirs », modification des nomenclatures des pictogrammes : « Escalade et canyoning » par « Centre d'escalade et canyoning »; « Gîte touristique » par « Gîte »; « Hébergement » par « Établissement hôtelier »; « Karting » par « Centre de Karting »; « Location de bicyclettes » par « Centre de location de vélos »; « Observation d'animaux » par « Centre d'observation de la faune »; « Radeau pneumatique » par « Départ d'excursion de rafting ».</p> <p>Annexe B; ajout sur la carte des sections réservées au nombre de visiteurs <math>\geq 100\ 000</math>.</p> <p>Annexe G : ajout d'un corridor d'exclusion à l'autoroute 10; ajout d'une note spécifiant les corridors d'exclusion sur l'autoroute 20.</p> <p>Actualisation des DN en spécifiant le contenu réglementaire et le contenu normatif.</p> <p>DN 013 devient DN 013A.</p> <p>DN 013B : nouveau dessin normalisé sur la signalisation de plusieurs voies de sortie obligatoires.</p> <p>Modification de la numérotation de tous les DN à partir du DN 026 qui devient DN 024.</p> <p>DN 040 à DN 086 : dessins normalisés actualisés et classés selon les régions touristiques.</p>
6	Table des matières 1 à 4	Déc. 2004	Table des matières i à v	Déc. 2005	Actualisation de la table des matières.



Mise à jour n° 43 de la collection Normes – Ouvrages routiers

**Décembre 2005**

**8<sup>e</sup> mise à jour du Tome V – Signalisation routière**

**Pages de chapitres du tome**

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	5 à 23	Juin 1999 Avril 2001 Juin 2002 Fév. 2003 Déc. 2004	1 à 22	Déc. 2005	Actualisation du chapitre en spécifiant le contenu réglementaire et le contenu normatif. Section 6.2 : actualisation des références. Section 6.11.9 : modification du texte pour préciser le sens que doivent avoir les inscriptions sur la chaussée. Section 6.11.12 : nouvelle section sur le marquage des zones scolaires. Annexe B : précision des dimensions des carreaux. Annexe G : nouvelle annexe sur le marquage des zones scolaires.
	DN 001 à DN 067	Juin 1999 Juin 2002 Déc. 2004	DN 001 à DN 067	Déc. 2005	Actualisation des DN en spécifiant le contenu réglementaire et le contenu normatif. DN 047 : modification du dessin normalisé sur la signalisation de plusieurs voies de sortie obligatoires.
8	Table des matières 1 à 6	Déc. 2004	Table des matières i à viii	Déc. 2005	Actualisation de la table des matières.
	7 à 66	Juin 1999 Avril 2001 Juin 2002 Fév. 2003 Mars 2003 Déc. 2003	1 à 64	Déc. 2005	Actualisation du chapitre en spécifiant le contenu réglementaire, le contenu normatif et le complément à la norme. Section 8.2 : actualisation des références.
	DN 001 à DN 029	Juin 1999 Avril 2001 Juin 2002 Fév. 2003 Déc. 2004	DN 001 à DN 026	Déc. 2005	Actualisation des DN en spécifiant le contenu réglementaire et le contenu normatif. Modification de la numérotation de tous les DN à partir du DN 025 qui devient DN 022.